



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 09 JUILLET 2025**

Date de la convocation : 04/07/2025

Date d'affichage : 04/07/2025

Nombre de conseillers : en exercice : 14

Présents : 10 Votants : 10+4

Le mercredi 09 juillet 2025 à 19 heures, le conseil municipal d'Entremont-Le-Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Madame Anne LENFANT.

Etaient présents : Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzanne, Burlet Brigitte et Breyton Stéphanie – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Charquet Pierre, Chêne Claude, Le Therizien Serge et Pelhâte Olivier ;

Absents ayant donné procuration :

Madame Boistard Sylvie a donné sa procuration à Madame Rey Suzanne.

Madame Curiallet Laura a donné sa procuration à Monsieur Breyton Stéphanie.

Monsieur Besson Hervé a donné sa procuration à Monsieur Besson Patrick.

Monsieur Guyotot Patrick a donné sa procuration à Madame Burlet Brigitte.

Monsieur BESSON Patrick est élu secrétaire.

1. **GENERALITES**

2. **TRAVAUX**

1. Attribution de marchés – Extension réseau de chaleur – Complexe Salle polyvalente/Auberge/Camping (D)

**APPROBATION DU MARCHÉ – EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR BOIS
GRANULÉS – COMPLEXE SALLE POLYVALENTE/AUBERGE/CAMPING**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal des travaux relatifs à l'extension du réseau de chaleur bois granulés concernant le complexe salle polyvalente/auberge/camping.

Après délibéré, le Conseil Municipal approuve les marchés avec les entreprises suivantes :

➤ lot 1 : Chauffage

Entreprise « FELLER CHAUFFAGE »

Montant du marché : 27 052.00€ HT

➤ lot 3 : GO/VRD

Entreprise « LES FILS DE H. BRON »

Montant du marché : 46 665.20€ HT

Votes pour : 10+4

Les travaux débuteront en septembre. Une réunion avec les acteurs intéressés sera programmée en amont de démarrage du chantier (camping, auberge, propriétaire du terrain traversé par le réseau).

2. Approbation de devis AMO Rénovation Énergétique – Complexe Salle polyvalente/Auberge/Camping (D)

Le programme de travaux de rénovation du complexe salle polyvalente / auberge / camping prévoit le raccordement au réseau de chaleur bois communal pour supprimer la chaudière fuel actuellement en service. Il prévoit aussi le changement des menuiseries extérieures, de l'isolation du plancher bas et la réfection de la toiture avec isolation et panneaux solaires pour le chauffage au sol et l'eau chaude sanitaire. Cette seconde phase de travaux nécessite une étude APS / APD (avant-projet sommaire, avant-projet détaillé). Le détail des travaux permettra de formaliser les demandes de subvention en cours. Le SDES a déjà accordé pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage une subvention de 16 162,57€.

APPROBATION DEVIS ENER'BAT – AMO RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – COMPLEXE SALLE POLYVALENTE/AUBERGE/CAMPING

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Madame le Maire :

- rappelle à l'assemblée qu'un audit énergétique du complexe salle polyvalente / camping / auberge a été effectué par l'entreprise ENER'BAT. La chaufferie fuel étant d'origine, il est proposé d'en changer. La solution de raccordement au réseau de chaleur bois granulés à la chaufferie municipale du musée / ateliers a été proposée. Pour cela il est nécessaire d'étudier les détails de ce projet.
- rappelle à l'assemblée qu'un premier devis AMO – Extension réseau de chaleur – Ener'Bat a été approuvé par le conseil municipal le 08 janvier 2025.
- présente le devis de l'entreprise « ENER'BAT » pour AMO – Rénovation énergétique du complexe salle polyvalente/auberge/camping.
- propose d'approuver ce devis pour un montant de 24 865.50€HT soit 29 838.60€TTC.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- approuve, le devis de l'entreprise « ENER'BAT » pour un montant de 24 865.50€HT soit 29 838.60€TTC
- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer les documents correspondants.

Vote : unanimité

3. **TOURISME, AGRICULTURE, FORET**

Un point de situation sur la dermatose nodulaire contagieuse est fait en séance. Entremont-le-Vieux est dans le périmètre de surveillance de 50 km. Un soutien moral aux agriculteurs est apporté.

4. **URBANISME, FONCIER, ENVIRONNEMENT**

5. **PERSONNEL COMMUNAL, AFFAIRES SOCIALES, MUSEE**

1. Tarifs Musée de l'Ours (D)

APPROBATION DES TARIFS – MUSEE DE L'OURS DES CAVERNES

Madame le Maire soumet à l'examen du conseil municipal le prix des articles du Musée de l'Ours des Cavernes : modification et création de nouveaux tarifs, comme indiqué ci-dessous.

Création de nouveaux tarifs au Musée de l'ours des cavernes 9 juillet 2025

Description	Prix d'achat HT	Prix d'achat TTC	Prix de vente TTC
Les petits guides FIRST	2,56 €	2,70 €	4,50 €
Le petit guide d'observation des oiseaux migrateurs	2,27 €	2,39 €	3,99 €
La Quête des Ours – tome 1	5,33 €	5,62 €	7,50 €
April et le dernier Ours – tome 2	9,88 €	10,42 €	14,90 €
Bouteille isotherme Alt.2082	10,79 €	12,95 €	19,50 €
Gourde alu – Mon P'tit Som	3,81 €	4,57 €	7,50 €
Carte décorative Chartreuse	1,67 €	2,00 €	3,00 €
La Monumentale Histoire	7,96 €	8,40 €	12,00 €

Désormais, tous les petits guides des éditions First sont regroupés sous le nom Petits guides FIRST.

Les Défis Nature à 12,50€ sont également rassemblés sous la même et unique appellation de Défis Nature.

Modification de tarifs au Musée de l'ours des cavernes

Description	Ancien prix de vente TTC	Nouveau prix de vente TTC
Peinture Ours FournieArt	40,00 €	35,00 €
Livre « Deux ours »	13,50 €	14,95 €

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de ces tarifs et après en avoir délibéré :

- décide de modifier les tarifs existants
- d'approuver les nouveaux tarifs du Musée de l'Ours des Cavernes.

Vote : unanimité

6. QUESTIONS DIVERSES

- Fermeture de routes :
 - 9 et 10 juillet 2025 Saint Baldoph
 - 3 août 2025 au 4 octobre 2025, fermeture 24/24 en aval du tunnel du pas de la Fosse, déviation par Chambéry.

- 37 poteaux Télécom vont être changés, ils remplaceront des poteaux bois, il ne s'agit pas de nouveaux poteaux.
- Fête des Paysans et artisans : recherche de bénévoles. En marge de la fête une démonstration par ACTYCYCLE de véhicules intermédiaires (VELI) se déroulera sur la route des Rigauds depuis le terrain de foot. Il s'agit de vélos à 4 roues avec panneau solaire roulant à 45 km/h. Cette manifestation servira à homologation de ces VELI.
- Les habitants du hameau de la Coche souhaitent rénover le four et le bassin. Ces initiatives sont encouragées. La mairie fournit les matériaux et les habitants réalisent les travaux.
- Une association Chartreuse propre prévoit un héliportage de déchets issus du démontage d'anciennes cabanes sur le Granier le mercredi 8 octobre. Le lien est fait avec le service déchets de la communauté de communes.
- Déchets : une réflexion est en cours sur l'organisation spatiale des containers à ordures ménagères. Considérant que les ordures ménagères ne devraient représenter qu'une infime part de nos déchets depuis la mise en place en 2023 des nouvelles consignes de tri. Il est étudié le regroupement des containers marrons (ou verts) sur les points tri.
- Camping : plusieurs riverains demandent de couper les mélèzes qui obstruent la vue et met les bâtiments à l'ombre une grande partie de la journée.
- Fauchage des routes : la semaine prochaine.
- Entretien des routes par gravillonnage : 22 juillet.
- Chantiers jeunes : la communauté de communes et les associations « AADEC » et « Pour l'action jeunes » organisent des chantiers sur les communes à destination des jeunes du territoire. Cette année nous accueillerons le chantier du 6 au 8 août pour repeindre la classe maternelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.
Le prochain conseil municipal est prévu le 23/07/2025.

Le secrétaire de séance,
BESSION Patrick



Le Maire,
LENFANT Anne

